

Renforcer l'attractivité de Cholet et conforter le cadre de vie des Choletais





LIVRE BLANC DES QUARTIERS ET DU CADRE DE VIE 2020 > 2026

Cholet vit, évolue avec son temps et avec ses habitants. Depuis 1995, le traditionnel Livre Blanc élaboré en début de mandat expose l'ensemble des travaux qui seront réalisés sur les six prochaines années. Véritable feuille de route, ce document est concu grâce à nos échanges, nos rencontres au fil des mois, sur les problématiques rencontrées dans votre quartier.

Nous avons œuvré pour offrir aux Choletaises et aux Choletais des équipements dignes des plus grandes villes. Après le pôle social, l'espace Saint-Louis - conservatoire et théâtre, Glisséo ou encore les Halles, d'autres projets majeurs, qui sont des équipements structurants, vont sortir de terre dans les années à venir : la nouvelle salle des fêtes, le nouveau boulodrome rue Saint-Melaine, la nouvelle cuisine centrale, le développement des aménagements cyclables et de mobilité douce, la maison de santé au cœur du centre-ville... Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive. Loin de là.

Vous découvrirez également tout au long de ces pages, les projets qui seront menés dans chacun des quartiers - Centre-Ville/Pasteur-Bretagne, Tuilerie-Leclerc, Lorraine/libération, Val de Moine, Turbaudières-Girardière / Calvaire-Monnet-Choletière et la commune associée du Puy Saint Bonnet - en termes d'espaces verts, d'aires de jeux, de réfection de voiries et de trottoirs, de maintenance de bâtiments communaux ou encore d'éclairage public.

Comme vous le savez, vous rencontrer et échanger avec vous est primordial. Nous pouvons évoquer les sujets que vous souhaitez lors des traditionnelles Rencontres Citoyennes, organisées à la rentrée. Mais ce n'est pas tout. L'application Tellmycity Prime, le site cholet.fr ou encore un contact auprès du service Actions de Quartiers nous permettent d'être à votre écoute sur les sujets les plus variés, dans un seul objectif commun, celui de contribuer tous ensemble à préserver au quotidien notre cadre de vie.

Cette proximité est essentielle et elle perdurera tout au long du mandat.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce nouveau Livre Blanc 2020-2026.

Soyez assuré de notre engagement à vos côtés pour que Cholet soit toujours une ville dans laquelle il fait bon vivre.

Annick JEANNETEAU

Adjointe au Maire en charge des quartiers, de la voirie et des espaces verts

Gilles BOURDOULEIX

am soli

Maire de Cholet Président de l'Agglomération du Choletais Député Honoraire

SOMMAIRE

2020 > 2026



LIVRE BLANC DES QUARTIERS ET DU CADRE DE VIE

Les grands projets Ville P 6 Les grands projets Agglomération P 18 Plans des quartiers P 24 Mieux vivre dans son quartier P 24 Centre-ville/Pasteur-Bretagne p.26 Tuilerie-Leclerc p. 36 Lorraine/Libération p. 42 Val de Moine p. 50 Turbaudières-Girardière/Calvaire-Monnet-Choletière p. 56 Puy-Saint-Bonnet p. 64 Infos pratiques P 67

LES GRANDS **PROJETS** Ville



Projet du nouveau Boulodrome

CRÉATION D'UN NOUVEAU BOULODROME RUE SAINT-MELAINE

Permettre à chaque association d'organiser des manifestations de plus grande envergure et des entraînements avec un plus grand nombre d'adhérents.

La Ville de Cholet compte parmi ses associations sportives cinq clubs de pétanque. Ceux-là pratiquent sur des boulodromes situés dans différents quartiers, mais bénéficient également d'un boulodrome couvert de 9 pistes rue Saint-Melaine, pour les entraînements l'hiver. Ce dernier est devenu vétuste et s'avère inadapté pour accueillir des compétitions ou des concours.

Un nouveau boulodrome de 32 pistes permettra à chacune des associations d'organiser des manifestations de plus grande envergure et l'entraînement d'un plus grand nombre d'adhérents des différents clubs en même temps. Il accueillera les bureaux de deux clubs : Cholet Pétanque Club et CAEB Pétanque. Le premier avait ses bureaux dans l'ancien boulodrome qui est amené à être détruit, et le deuxième quittera son foyer situé actuellement en dessous du tribunal.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE SALLE DES FÊTES

Offrir aux usagers un bâtiment contemporain, fonctionnel et modulable qui répond pleinement à leurs attentes.

Illustration pleine et entière de la volonté de moderniser et de transformer la ville, le projet de la Salle des Fêtes se concrétise. La Ville de Cholet poursuit son développement avec un projet ambitieux, dans le respect de l'environnement et du cadre de vie.

Haut lieu d'animations choletais accueillant de nombreuses manifestations comme le Carnaval, l'Âge d'Or, l'Automne d'Or, l'élection des ambassadrices ou encore le Salon des Arts, le site actuel vit ses dernières années après 5 décennies (construite en 1967) de bons et loyaux services auprès des Choletais.

La municipalité a fait le choix de conserver cet équipement au plus proche du centre-ville. La nouvelle Salle des Fêtes sera ainsi implantée à l'orée du Parc de Moine, offrant une ouverture sur l'un des poumons verts de la ville et une aire de stationnement.

Un tel programme permet d'offrir aux usagers un bâtiment contemporain, fonctionnel et modulable qui répond pleinement à leurs attentes.

Les principales caractéristiques :

- 2 473 m² de surfaces utiles, soit plus de 1 000 m² que l'actuel,
- une salle principale modulable d'une capacité d'accueil de 1 000 personnes assises,
- un foyer avec une capacité d'accueil de 150 personnes,
- une vision panoramique sur le parc avec une terrasse de 233 m²,
- des bureaux et une salle de réunion.





Un bâtiment intégré dans son environnement

Implanté en lisière du Parc de Moine, ce futur équipement choletais répond à une démarche de durabilité et de protection de l'environnement avec un toit partiellement végétalisé et des choix architecturaux limitant des déperditions d'énergie :

- utilisation de matériaux sains et biosourcés, ossature béton pour sa longévité,
- pour une inertie thermique, son étanchéité à l'air et son isolation acoustique, orientation Est/Ouest pour maîtriser l'ensoleillement,
- raccordement au réseau de chaleur de Glisséo.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE

Permettre un approvisionnement accru en production locale

D'une capacité de 4 000 repas par jour, livrés en liaison froide sur une trentaine de sites, cet équipement sera fonctionnel et répondra aux nouvelles obligations légales : Loi Egalin du 30 octobre 2018 et Loi AGEC du 10 février 2020. Elles permettent ainsi un approvisionnement accru en production locale (circuits courts) et l'abandon des barquettes plastiques pour les restaurants scolaires, les accueils de loisirs de Cholet Animation Enfance, le CISPA, les structures petite enfance, les résidences autonomie et le portage à domicile.



Cuisine Centrale actuelle

CRÉATION D'UN GUICHET UNIQUE

Améliorer l'accueil physique, qu'il soit téléphonique, numérique ou physique du service rendu aux usagers.

Les élus de l'équipe Cholet Passion, associés aux élus de l'Agglomération, sous l'égide du Maire-Président, souhaitent améliorer l'accueil physique, qu'il soit téléphonique, numérique ou physique du service rendu aux usagers. Cette démarche, déjà engagée depuis plusieurs années avec le développement de nombreux téléservices sur le site cholet.fr, franchira une étape supplémentaire avec l'aménagement d'un nouvel espace repensé, au niveau -1, dans l'ancienne salle des expositions.

Au-delà d'un accueil physique et téléphonique unique, cet espace deviendra un véritable quichet multi-services, qui rassemblera le plus grand nombre de services simples et récurrents pouvant être rendus directement et immédiatement à l'usager, quel que soit le domaine concerné.

L'objectif affiché est celui qu'aucun usager n'appelle ou ne se déplace inutilement et ne reparte sans avoir de réponse, de rendez-vous ou une orientation claire pour répondre à sa demande. Ce projet, qui implique un fort engagement des services mais aussi des travaux d'aménagement et le déploiement de nouveaux outils numériques, sera mis en œuvre progressivement.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC UNE PARTIE DE LA NUIT



Diminuer la consommation énergétique et réduire la pollution lumineuse.

La Ville de Cholet s'est engagée à mettre en œuvre des actions pour une gestion raisonnée de l'éclairage public. Notre volonté est de diminuer la consommation énergétique afin de préserver nos ressources. Également, nous souhaitons réduire la pollution lumineuse et protéger l'écosystème de notre ville. Enfin, soucieux de maîtriser les dépenses communales, nous mettons en place des actions permettant de diminuer les coûts énergétiques.

Entre 2015 et 2019, nous avons installé un système intelligent pour la gestion de l'allumage des lampadaires nous permettant de réduire de plus de 30 % nos consommations énergétiques. Aujourd'hui, nous souhaitons mettre en œuvre la dernière phase de cette démarche vertueuse à travers une programmation d'allumage et d'extinction de l'éclairage public pendant certains créneaux de la nuit dans l'ensemble de la ville.

L'hyper-centre et les différentes entrées de l'agglomération, resteront éclairés pour permettre le déroulement des principales activités. Dans les autres parties de la ville, une programmation adaptée permettra d'assurer les principales fonctionnalités et de préserver le confort des habitants.

Cette nouvelle gestion raisonnée de l'éclairage public et la suppression de 2 200 points lumineux polluants contribueront à atteindre nos objectifs de développement durable.



Piste cyclable - Avenue Edmond Michelet

MOBILITÉ DOUCE : CYCLISTES ET PIÉTONS

Favoriser l'usage de ces modes de déplacement respectueux de l'environnement.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais œuvrent conjointement pour développer les déplacements doux. Afin d'établir un programme cohérent et répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, elles ont établi et voté en 2013 un "Schéma deux roues". Ce document programmatique de 10 ans prévoit la mise en œuvre d'actions permettant de répondre à de multiples objectifs.

Tout d'abord, il s'agit d'allonger les itinéraires existants ou d'en créer des nouveaux sous forme de pistes ou de bandes cyclables. Puis, afin de favoriser l'usage de ce mode de déplacement respectueux de l'environnement, il est prévu de multiplier les espaces dédiés au stationnement sécurisé des deux-roues à travers la pose d'arceaux et d'abris-vélos. Plus d'un million d'euros sont prévus pour la réalisation de toutes ces actions pendant les 5 prochaines années.

A l'horizon 2025, plus de 50 km de voies cyclables permettront d'irriquer le territoire Choletais.

En accompagnement de ces opérations destinées au vélo, la Ville a pour projet de créer des nouveaux cheminements piétons et de sécuriser les itinéraires existants. Aussi, il est prévu d'améliorer les liaisons piétonnes sur les principaux axes communaux et de traiter les intersections plus dangereuses notamment le long du périphérique. En effet, les traversées piétonnes de certains giratoires seront sécurisées à travers de nouveaux équipements techniques performants.

Enfin, pour une approche plus globale la Ville réalise, avec l'Agglomération du Choletais, des opérations destinées au transport public. Il s'agit d'organiser toute la chaîne de déplacement. Notamment, le réaménagement du Pôle d'échanges intermodal de l'Hôtel de Ville. Ce projet permettra d'offrir aux usagers une accessibilité totale aux différents modes de déplacement : piétons, vélos et bus à proximité du centre-ville.

CRÉATION DU HANG'ARTS



Permettre une synergie conviviale entre les troupes et les carnavaliers.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative, la Ville de Cholet met des locaux à disposition des troupes de théâtre amateur et professionnel.

Jusqu'alors, ces compagnies étaient logées dans l'immeuble du Bon Pasteur, avenue du Général Leclerc.

Ce bâtiment faisant l'objet d'une opération immobilière en octobre 2021, il a été décidé de créer un nouvel espace dédié à l'ensemble des troupes, dans la partie vacante du bâtiment qui accueille déjà les carnavaliers et les Musiciens en Folie, rue d'Alencon.

Sur une surface de 920 m², une quinzaine d'associations bénéficiera désormais de 4 grandes salles de répétition, de 4 lieux de stockage, de 3 bureaux, d'1 salle de réunion et d'1 espace de rencontre.

Le tout a fait l'objet d'une conception en concertation avec les utilisateurs, et d'une grande attention en modèle d'insonorisation et d'éclairage naturel.

L'ensemble constitue le "HANG'Arts de la création artistique", un bâtiment aux espaces mutualisés permettant une synergie conviviale entre les troupes elles-mêmes, et également avec les carnavaliers.



HANG'Arts



RENFORT DES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

Apaiser les comportements agressifs grâce à la vidéoprotection.

Le dispositif actuel est de 54 caméras de haute technologie. Celles-ci sont disposées principalement de manière permanente en centre-ville, dans les quartiers périphériques, ainsi qu'aux Halles. Ponctuellement, certaines grandes manifestations sont vidéoprotégées afin d'optimiser la sécurité et la tranquillité publique (carnaval, Cholet Pays de la Loire, meeting aérien ...).

Par ailleurs, en mars 2021, la police municipale a été pourvue de 6 caméras piétons. L'objectif étant notamment d'apporter de la transparence et d'apaiser les comportements agressifs en informant les auteurs d'infractions supposés qu'ils sont filmés, de collecter des preuves dans le but d'en poursuivre les auteurs.

La municipalité a pour projet de déployer des caméras "lecture de plaques" sur les principales entrées et sorties de la ville. Ce dispositif permettra de connaître, par exemple, le sens de fuite d'un contrevenant et ainsi de l'appréhender très rapidement.

La sécurisation du bâtiment de l'Hôtel de Ville/Hôtel d'Agglomération doit se poursuivre, notamment en installant des caméras de vidéo protection à différents niveaux, dont le parking du sous-sol.

Dans la mesure où le nombre de caméras est en constante évolution, un Centre de Sécurité Urbaine (CSU) sera prochainement créé. L'intérêt d'installer un tel centre est de passer d'un système de vidéo protection passif à un système de vidéo protection actif dans la mesure où, des agents dûment habilités à visionner ces images pourront transmettre en temps réel à la police des faits délictueux en cours afin d'en interpeller les auteurs.

PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE

Renforcer l'attractivité du centre-ville.

Cholet, territoire entreprenant, n'a plus à prouver son fort dynamisme économique. Pour autant, Cholet met en place une politique ambitieuse pour accompagner l'économie et le développement du tertiaire, notamment des services à la personne.

Elle entend également veiller à offrir aux actifs la possibilité de résider sur son territoire. À cet effet, il est important de répondre à tous les besoins résidentiels et de renforcer l'attractivité du centre-ville.

Pour cela, plusieurs objectifs sont fixés :

- renforcer l'attractivité du centre-ville dans sa fonction résidentielle et notamment les grands logements.
- renforcer les services tels que la ludothèque, la santé, le tertiaire...,
- renforcer sa fonction d'emploi, de lieu d'échange et de convivialité,
- créer une identité, un attachement au centre-ville en conférant à la place Travot un rôle de couture urbaine et en travaillant l'ambiance urbaine,
- renforcer les mobilités et le numérique.

Concrètement, la Ville accompagne les promoteurs pour faire émerger de nouveaux projets dans le secteur de la Gare, sur l'îlot de la Boule d'Or, au 11 rue Travot (ancien cinéma). Elle met en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Elle accompagne les commercants en recrutant un manager de centre-ville pour conforter et relancer l'activité commerciale en centralité.

RÉHABILITATION DU QUARTIER DE LA GARE

Amorcer une transition urbaine ambitieuse avec de nombreux projets immobiliers.

Le quartier de la Gare est résolument tourné vers l'avenir. De nombreux projets immobiliers vont amorcer une transition urbaine ambitieuse. La construction du futur site de l'entreprise Thales qui accueillera 2 200 salariés à terme accélérera cette transition. Le projet de réouverture d'une ligne ferroviaire permettant d'accéder aux Herbiers et au parc du Puy du Fou renforcera le rôle de la gare et son influence sur le bassin de vie.

Les enjeux sont forts et de natures différentes : redéfinition des mobilités internes au quartier et inter-quartier, requalification des espaces publics, production de logements... Les études menées lors du précédent mandat ont permis de donner une visibilité sur le devenir du quartier.

Parce que la maîtrise des dépenses publiques de la Ville est au cœur de son action, la mise en œuvre opérationnelle de ce projet repose sur une logique partenariale forte, avec les acteurs publics (Région, Département, AdC) et privés (SNCF, entrepreneurs et investisseurs).

CRÉATION D'UN BÂTIMENT AU CENTRE SOCIAL DU VERGER



Rapatrier les activités du site "Bourgneuf" sur le site du centre social du Verger.

Le centre social du Verger est un équipement de quartier à vocation sociale. La structure est un lieu de rencontre, d'échanges et d'activités. L'annexe du centre social située rue de Bourgneuf est une construction industrialisée de type mille clubs construite en 1972, d'une surface de 156 m².

Au vu de ce constat, il a été décidé de rapatrier les activités du site "Bourgneuf" sur le site du centre social du Verger et de construire un bâtiment industrialisé d'une surface similaire.

La construction envisagée sera positionnée à proximité du bâtiment administratif, et de l'accès au foyer adolescent permettant d'être visible depuis le parking du centre social. Il s'agira d'un bâtiment modulaire de 148 m² répondant à la réglementation thermique avec une finition en bardage en bois, en harmonie avec l'architecture existante.

Le projet comprend :

- une salle d'activités motrices de 61 m² permettant les activités de gym d'entretien, gym douce et danse,
- une salle d'activités manuelles de 33 m² dédiée aux activités de peinture, poterie, couture, mosaïque et réparation d'appareils électroménagers,
- des locaux de rangements de 17 m²,
- d'un local poterie/four de 10 m²,
- d'un bloc sanitaire mixte.
- d'un hall d'entrée.
- d'un auvent protégeant l'accès principal se prolongeant afin de créer un préau.



Centre social du Verger

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER JEAN-MONNET

Proposer un projet mixte, incluant du commerce et de l'habitat.

Avec Colline-Villeneuve, Favreau Les Mauges et Bretagne Bostangis, le quartier Jean Monnet est un des guatre Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) que compte la Ville de Cholet. De 2004 à 2016, un Programme de Rénovation Urbaine (PRU) a été engagé au sein du quartier qui compte environ 2 000 habitants.

Ainsi, environ 320 logements ont été détruits, 580 autres ont été réhabilités, un complexe sportif a été construit et les entrées de quartier ont été rénovées.

Le quartier comprend une grande surface alimentaire aujourd'hui vacante, qui s'est implantée en 1968 sous le nom de Record, devenue ensuite Continent, puis Champion, Super U, Atac et enfin Simply Market depuis 2013. Propriété du groupe Auchan et d'une surface de vente de 1 800 m², le magasin a fermé ses portes en mai 2018.

Un projet mixte, incluant du commerce et de l'habitat, est en cours de réflexion pour s'insérer à la place de l'enseigne de grande distribution et au sein du parking attenant, tout en conservant le marché hebdomadaire.



Projet d'aménagement du quartier Jean Monnet

LES GRANDS **PROJETS**

Agglomération



Résidence Le Bosquet

EXTENSION ET RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE LE BOSQUET



Regrouper les résidences autonomie de Paul Bouyx et du Bosquet sur le seul site du Bosquet.

La résidence autonomie Le Bosquet, située 51 rue du Paradis à Cholet, a été créée par la Ville de Cholet en 1969 pour y accueillir 37 personnes âgées de plus de 60 ans. Reprise par l'Agglomération du Choletais, elle bénéficie actuellement de travaux de réhabilitation et d'extension dans le cadre de l'ambitieux programme de création et de réhabilitation des lieux d'accueil pour personnes âgées.

L'opération engagée consiste à regrouper les deux résidences autonomie de Paul Bouyx et du Bosquet sur le seul site du Bosquet. Ce regroupement permet d'offrir un meilleur service aux résidents tout en optimisant la gestion du patrimoine communautaire bâti et en rationalisant les moyens humains et matériels dédiés. La capacité d'accueil sera à terme de 81 logements, soit 24 logements supplémentaires par rapport à la situation initiale.

Les travaux de l'extension se sont achevés fin mars 2021 pour un emménagement des premiers résidents mi-avril.

EXTENSION ET RÉHABILITATION DU PARC DES EXPOSITIONS DE LA MEILLERAIE

Améliorer les espaces actuels de La Meilleraie.

L'objectif de ce projet est d'améliorer les actuels espaces de La Meilleraie, tant en réhabilitant le bâtiment qu'en aménageant l'extérieur.

La construction d'un nouvel espace permettra des manifestations multiples (concert, repas festifs, etc.) et la réhabilitation des espaces existants, améliorera l'isolation thermique, permettra une meilleure fonctionnalité et l'accueil du public.

Il a été décidé de reconstruire une nouvelle salle de basket de la Meilleraie à laquelle les supporters sont attachés. Le projet sera complété de deux parquets d'entraînement et d'un espace de réception pour les partenaires, nécessaires à la vie du club.





OUVERTURE D'UN SERVICE MÉDICAL DE PROXIMITÉ



Pallier la désertification médicale et faciliter l'accès à un médecin traitant.

Le 1er mars 2021, a ouvert à la Tour Émeraude à Cholet, un service médical de proximité, Madeleine Brès.

Il vise à pallier la désertification médicale et à faciliter l'accès à un médecin traitant.

Pleinement soutenu depuis l'origine par l'Agglomération du Choletais et initié par la mutuelle La Choletaise, ce dispositif innovant d'accès aux soins de premiers secours a été concu et est géré par VYV3 Pays de la Loire selon le statut de Service Médical de Proximité (SMP). Pas moins de 17 % de la population de l'Agglomération Choletaise, soit plus de 13 000 assurés du régime général, sont actuellement sans médecin traitant.



Service médical de proximité

Face à cette pénurie de médecins généralistes sur le territoire qui va s'aggraver dans les prochaines années avec des départs en retraite de praticiens non-remplacés, les élus et les acteurs du territoire Choletais ont décidé d'agir ensemble.

Désormais, les habitants du Choletais qui n'ont pas de médecin traitant, peuvent prendre rendez-vous auprès du secrétariat médical et les consultations sont assurées par des médecins généralistes, majoritairement retraités, salariés de VYV3 Pays de la Loire. Ils sont épaulés dans leur quotidien par des étudiants en médecine. Au-delà du service apporté à la population, cette organisation co-construite avec l'Ordre Départemental des Médecins doit contribuer à la formation des futurs médecins et encourager leur installation sur le territoire.

Enfin, ce projet a été rendu possible par le soutien essentiel de l'Agglomération du Choletais, du Conseil Régional des Pays de la Loire et par l'appui de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, de la CPAM du Maine-et-Loire et de la Faculté de Santé d'Angers. Tous animés par la même priorité : garantir une continuité des soins sur le territoire du Choletais.



RÉHABILITATION DU BÂTIMENT MAIL 2 (CENTRE ADMINISTRATIF INTERCOMMUNAL)

Assurer de meilleures conditions d'accueil.

Les travaux de curage du bâtiment Mail 2 sont achevés.

Une réflexion est en cours pour la création d'un parking à destination des agents des deux collectivités (Ville et Agglomération) au R-1 de l'établissement.

Concernant le rez-de-chaussée, des études sont également menées pour créer une salle d'expositions et l'extension des surfaces muséographiques dont le musée du jeu et du jouet.

EXTENSION DU MUSÉE DU TEXTILE ET DE LA MODE

Renforcer l'attractivité de l'ensemble du site.

Ouvert en 1995, le Musée du Textile et de la Mode dispose, avec accès sur le parking, d'un bâtiment d'entrée qui nécessite une importante refonte afin d'assurer de meilleures conditions d'accueil. Le public recu en ces lieux (aussi bien les individuels que les groupes) et le personnel chargé de cette mission, doivent disposer d'espaces aménagés de facon fonctionnelle.

La poursuite de ce double objectif va se traduire par une campagne de travaux renforcant l'attractivité d'ensemble du site.

Concentrées actuellement sur une trop faible surface souffrant d'un manque d'isolation phonique et thermique, les fonctions d'accueil/billetterie, de vestiaire, d'espace de réunion, d'exposition, de boutique et d'atelier trouveront place dans les locaux par les métiers à tisser en marche et répondant aux actuelles normes thermiques dans le souci de maîtriser les consommations d'énergie.

Le bâtiment devra également favoriser l'articulation entre ce premier espace du musée et les autres points d'intérêt du site (salles d'exposition, atelier de production de la toile de Cholet, jardin) afin de rendre plus intense la visite proposée au public.

LA FILATURE NUMÉRIQUE, UN NOUVEAU PÔLE ÉCONOMIQUE CHOLETAIS



Renforcer le secteur du numérique sur le territoire du Choletais.

Le Choletais, reconnu comme le 2^{ème} bassin industriel de la région des Pays de la Loire, renforce son orientation vers un secteur d'activité porteur avec la Filature numérique. Le bâtiment de 1 738 m², implanté dans la zone du Carteron à Cholet, accueillera exclusivement des entreprises du numérique.

Ce pôle sera un lieu d'émulation et de ressources pour les entreprises Choletaises du numérique. Il propose des espaces "hôtel d'entreprises" dédiés à l'accueil de lonque ou moyenne durée, un espace de coworking (location de postes de travail ou de bureaux individuels) ainsi qu'un ensemble d'espaces partagés.

La Filature numérique sera animée par l'Agglomération du Choletais.



La Filature numérique

PLAN DES QUARTIERS

Centre-ville / Pasteur-Bretagne

Gare, Victor Hugo, République, Sacré Cœur, Gustave Richard, Saint-Jean, Léon Gambetta, Sadi Carnot, Saint-Pierre, Travot - Centre-Ville, Hôtel de Ville, Maindron Acropolis, La Ménagerie, Bretagne, Mocrat, Bel Air, La Godinière, La Promenade.

Tuilerie / Leclerc

L'Orée des Bois, Le Golf, Le Champ Noir, La Croix Blanche, Tuilerie, Faidherbe, Les Prairies, La Jominière, La Casse, Pierre et Marie Curie, Le Bois Grolleau, Les Pagannes, La Blanchardière, Rond Point de Paris, Ferrié Poitou, L'Écuyère.

Lorraine / Libération

Labare, Bourgneuf, La Pépinière, Lait de Beurre, Les Câlins, Les Mauges, Les Roches, René Laënnec, Les Tisserands, Favreau, Parc de Moine, Barjot, Libération, Jean Bouin, Le Chiron, La Cormetière, Les Rosiers.

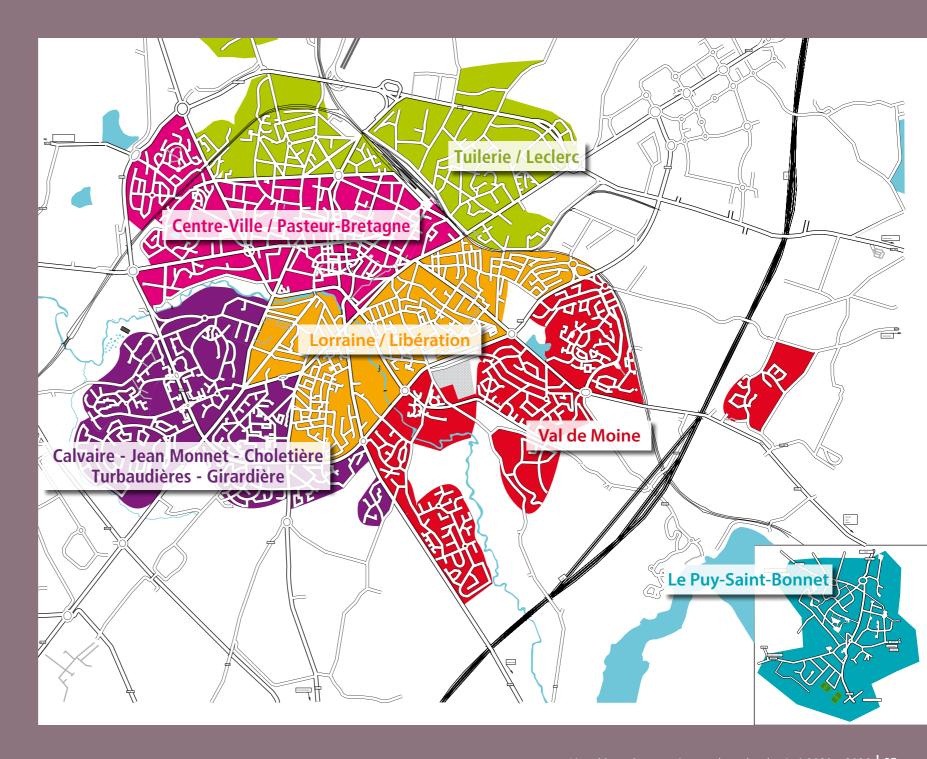
Val de Moine

La Bourie Fresnière, Le Verger, La Baumière, La Bruyère, Les Guignardières, Le Carteron, Les Hauts de Moine, La Bringaille, Les Hurtaudières, Le Plessis, Le Bois d'Ouin, Mazières Parc, La Roche du Ribalet, Champ Vallée.

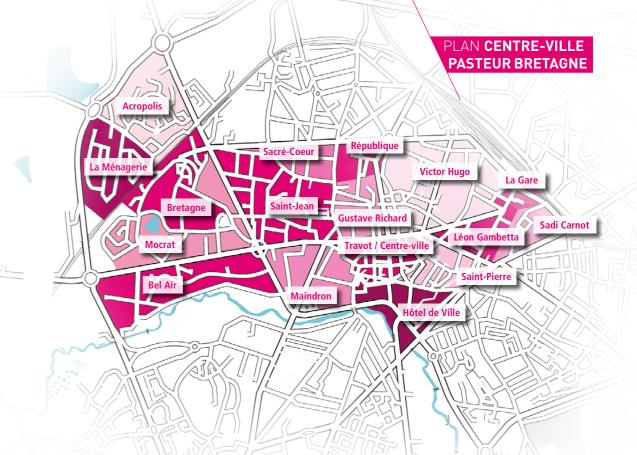
Calvaire-Jean Monnet-Choletière / Turbaudières- Girardière

Le Calvaire, Jean Monnet, La Choletière, Les Richardières, Le Vallon, La Tremblaie, Mutualité, La Meilleraie. Chambord, Clairefontaine, Gendarmerie, Villeneuve, Les Turbaudières, La Girardière, La Colline, Le Cormier.

Puy-Saint-Bonnet



QUARTIER CENTRE-VILLE PASTEUR-BRETAGNE





CENTRE-VILLE / PASTEUR BRETAGNE



RÉFECTION DES VOIRIES

- Boulevard Victor-Hugo
- Avenue de l'Abreuvoir

Parking du Docteur Charles Coignard

- Rue du Président Wilson
- Rue Traversière

Rue Raymond Poincaré

Rue de Rambourg

• Rue Jean-Jaurès

Rue Marc-Sangnier

REALISE Rue Victor-Retailleau

Boulevard du Général Faidherbe (aménagement sécuritaire)

REALISE Square de Corinthe

- Square Saint-Rémy
- Rue Saint-Guénolé
- Square Saint-Philbert
- Rue de la Rivière Sauvageau

Parking Turpault (partie haute)

REALISE Rue de Broon

Rue de la Morinière

REALISE Parking du stade Rambourg

REALISE Parking de la Chapelle Rambourg

RÉFECTION DES TROTTOIRS

- Rue du Président Wilson
- Boulevard Victor-Hugo

REALISE Square d'Olympie

Rue Saint-Renan

- Square Saint-Rémi
- Square Saint-Philbert
- Rue de la Rivière Sauvageau

REALISE Rue de Broon

Realise Rue de Saint-Quay

Rue de la Morinière

Boulevard Faidherbe

MAINTENANCE DU RÉSEAU ET DU MOBILIER D'ÉCLAIRAGE

- Rue du Président Wilson
- Avenue de l'Abreuvoir (entre l'avenue des Cordeliers et le Théâtre Saint-Louis)

Realist Rue Alphonse Darmaillacq

REALISE Rue des Bons Enfants

- Avenue des Calins
- Avenue de Mocrat

Rue de la Taupannerie

REALISE Rue Paul Bouyx

REALISE Avenue Marcel Cauchy

REALISE Impasse des Grands Jardins

Rue de l'Acropole

REALISE Square de Corfou

REALISE Rue Saint-Michel

Rue Saint-Lunaire

Rue Saint-Quay

Suppression des points lumineux "polluants"



30 Livre blanc des quartiers et du cadre de vie | 2020 - 2026

CENTRE-VILLE / PASTEUR BRETAGNE

PROJETS STRUCTURANTS DE VOIRIE

- Cœur de Ville avec un parcours marchand (Valorisation de la liaison piétonne entre le Cœur de Ville et la rue Saint-Bonaventure) : rue Travot, rue Traversière, rue de la Filature, rue Nationale et rue Saint-Pierre.
- Pôle d'échange bus (multi-modal centre-ville)
- Requalification des espaces publics des entrées de ville
- Rue Salbérie
- Requalification des espaces verts et de stationnement :

Parking Turpault

- Parking Mondement
- Parking Travot (extérieur)
- Parking place du 8 mai 1945 (Halles)
- Mise en lumière du centre-ville :

REALISE Place de la République

- Ancien théâtre de la place Travot
- Remparts du Jardin du Mail
- Tour des Vieux Greniers
- Palais de Justice
- Place du 8 mai 1945
- Boulevard Gustave-Richard

REALISE Rue Tournerit

ALLÉES ET ABORDS SABLONNÉS

- Parc Paradis : reprise des allées
- Parc de la Ménagerie : reprendre toutes les allées

AIRES DE JEUX

REALISE Jardin du Mail REALISE École Paradis REALISE Square Saint-Malo REALISE Parc de la Ménagerie

• École Pierre et Marie Curie







Projet d'aire de Jeux - Jardin du Mail



Jardin du Mail

PROJET ESPACES VERTS

Aménagement du jardin du Mail : réhabilitation du

• Végétalisation des rues commerçantes : pose de mobilier et espaces plantés

Aménagements estivaux des places Travot et Rougé : renouvellement des jeux au sol (Tous les ans)

- Boulevard du Général Faidherbe : paysagement et plantation d'arbres
- Abords de l'Hôtel de Ville côté médiathèque et parvis rue Saint Bonaventure : réaménagement
- Reprise des pieds d'arbres boulevard de la Victoire
- Reprise des pieds d'arbres boulevard Jeanne d'Arc
- Place de la Demi-Lune : reprise de la place
- Avenue Mocrat: suppression des arbres et replantation
 - Parking Travot : reprise complète des plantations
 - Diagnostic arrosage et drainage des 3 terrains de la Treille

MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Groupe scolaire élémentaire Marie Curie : rénovation intérieure de 6 classes
 - Résidence pour Personnes Âgées Notre-Dame : mise en accessibilité du bâtiment central avec création d'un ascenseur
- Complexe sportif Darmaillacq : réfection de l'éclairage et ravalement extérieur du pignon d'une
- Aménagement du bâtiment 4 rue Travot (Maison de l'Orientation)
- Pôle Social : travaux de réfection d'étanchéité Pôle cycliste Bernard Hinault : création d'un bloc douche
- Stade de la Treille : création d'un terrain synthétique et d'un bloc vestiaires adapté aux personnes à mobilité réduite et aux compétitions de football de niveau 4
 - Réhabilitation du bâtiment Mail II en plusieurs phases de travaux
- Bâtiment rue Paul Bouyx : changement de l'ascenseur
- Musée du Textile : rénovation de l'accueil



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX (EAU ET ASSAINISSEMENT)

- Renouvellement des réseaux d'eaux usées/eaux pluviales/eau potable :
- Rue Salbérie et rue Travot (entre la rue Georges Clemenceau et l'avenue de l'Abreuvoir)
 - Boulevard Delhumeau Plessis (entre le boulevard de la Victoire et la rue de l'Hôtel de Ville, jusqu'à la rue de l'Abreuvoir)
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées :
 - Rue Nationale (entre la place Alexis Guérineau et la rue de Pineau)
 - Rue Marcelin Berthelot
 - Rue de la Rivière Sauvageau
 - Rue Louis Pasteur
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées/eaux pluviales :
 - Avenue Maudet (entre la rue de l'Hôtel de Ville et la rue Georges Mandel)
- Renouvellement des réseaux d'eaux pluviales et d'eau potable :
 - Avenue de l'Abreuvoir (entre la rue Jean Vilar et la rue Travot)

CENTRE-VILLE / PASTEUR BRETAGNE

MOBILITÉ DOUCE

FIL COURS Boulevard Delhumeau Plessis: finalisation de la piste cyclable entre Les Halles et le Domaine Universitaire

REALISE Avenue des Cordeliers : modification du revêtement pour aménager l'une des deux voies vertes en piste cyclable

Réalisation des continuités cyclables entre l'avenue Francis Bouët et l'avenue des Cordeliers

- Déploiement des continuités cyclables entre le centre-ville, l'ensemble des quartiers et les zones d'activités
- Aménagement du stationnement cyclable à la Gare SNCF (Pôle d'échange multi-modal secteur Gare)
- Développement d'itinéraires piétons apaisés, lien avec la Gare SNCF
- Développement des parcours marchands en lien avec « Action Cœur de Ville »
- Analyse et correction des traversées piétonnes
- TEAUSE Itinéraires conseillés pour les cyclistes, partie Est de Cholet
 - Mise en place d'arceaux et abris pour les deux-roues
 - Finalisation de la piste cyclable du boulevard de la Godinière, avec un aménagement sécurisé du giratoire pour les cyclistes
 - Remplacement des bandes par des pistes cyclables dans l'avenue de Nantes pour les connecter à la piste cyclable vers la Séguinière en créant une traversée sécurisée du périphérique
 - Rue du Docteur Roux : création d'une piste cyclable

Avenue de l'Abreuvoir et devant Mail 2 : création d'une bande cyclable

COLONNES ENTERRÉES

• Implantation de colonnes enterrées dans le centre-ville, dont 14 :

Rue de Pineau

REALISE Avenue Léon Gambetta

Rue des Bons Enfants

• Implantation de colonnes enterrées dans le secteur Bretagne dont 35:

REALISE Square Saint-Gildas

REALISE Rue Saint-Corentin

REALISE Rue Saint-Servan



Piste cyclable du boulevard de la Godinière

QUARTIER **TUILERIE LECLERC**



PLAN TUILERIE-LECLERC La Jominiè La Croix blanche Le Bois Grolleau



TUILERIE-LECLERC



RÉFECTION DES VOIRIES

Rue Antoine de Saint-Exupéry

REALISE Square de la Gaudière

REALISE Square de Dampierre

REALISE Square de Bourqueil

REALISE Rue Nicolas Boileau

REALISE Rue du Champ Noir

REALISE Square du Docteur Sourice

RÉFECTION DES TROTTOIRS

REALISE Square de la Gaudière

REALISE Square de Dampierre

REALISE Square de Bourqueil

Beause Boulevard de Strasbourg (entre le Pont de

EN COURS Avenue Gustave Ferrié (en partie)

REALISE Rue du Champ Noir

Rue de la Tuilerie (devant le lycée F.

MAINTENANCE DU RÉSEAU ET DU MOBILIER D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

REALISE Rue des Roussines

EN COURS Suppression des points lumineux



PROJETS STRUCTURANTS DE VOIRIE

AIRE DE JEUX

PROJET ESPACES VERTS

REALISE Boulevard Edmond Michelet:

REALISE Éco-pâturage prairie Renaudeau : mise

REALISE Rue Jacques Copeau



MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

• Golf : création d'un local vestiaires/douches pour les jardiniers

Château du Chêne Landry (golf) : aménagement de la cuisine et du bar du restaurant, création de 2 salles de séminaires et de locaux annexes pour le personnel

Rue d'Alençon : aménagement intérieur d'un hangar spécifique à la création artistique pour accueillir 17 associations

Atelier des Carnavaliers : réfection de l'étanchéité et isolation thermique des couvertures

REALISE Centre Social du Verger : réaménagement des bureaux et de la ludothèque

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX (EAU ET ASSAINISSEMENT)

• Renouvellement des réseaux d'eaux usées/eau potable/eaux pluviales :

Rue Jules Baron

- Rue Saint-Louis
- Avenue Jean Mermoz
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées/ eaux pluviales :
 - Rue de l'Yser Impasse Descamps
- Renouvellement des réseaux d'eau potable :

Rue de Trémentines (entre le boulevard du Maine et la rue Pierre et Marie Curie)

- Boulevard de Strasbourg
- Boulevard Jeanne d'Arc
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées :
 - Salle du Bordage Luneau



MOBILITÉ DOUCE

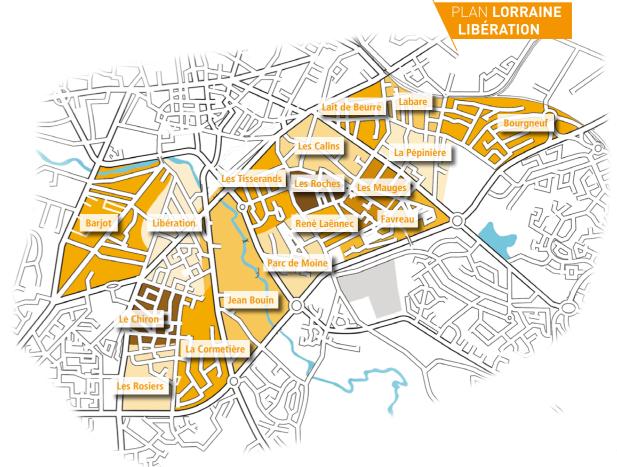
REALISE Itinéraires conseillés pour les cyclistes dans la partie Est de Cholet

REALISE Avenue Edmond Michelet : création d'une piste bidirectionnelle

Rue de l'Yser

QUARTIER LORRAINE LIBÉRATION







LORRAINE / LIBÉRATION





Rue Maréchal I vautev

RÉFECTION DES VOIRIES

- Rue de Stalingrad
- Rue de Bourgneuf
- Rue de la Somme
 - Square d'Amiens
 - Rue Paul Langevin
 - Rue Hector-Berlioz
- Rue Charles-Peguy
- Rue Auguste-Decelle
 - Rue Émile Grasset
 - Rue du Vivier
 - Rue du Château Roquet
- Contre-allée du centre commercial des Calins
- Rue Sadi Carnot : aménagement sécuritaire du giratoire
 - Rue Blaise-Pascal
- REALISE Rue Balzac
- Rue Henri de la Rochejaquelein
 - Rue Louis-Lachenal

- REALISE Rue du Cèdre
 - Rue Alexandre Manceau-Neau
- Rue Pierre de Ronsard
- Rue Maurice Gigost d'Elbée
- Rue des Lilas
 - Rue des Coquelicots
 - Rue Arthur-Guillou
 - Rue Théodore-Botrel
- Rue Édouard-Branly
- Rue Porte Baron
- Rue de la Pépinière
- Rue Charles de Montalembert
- Rue du Docteur René Laënnec
- REALISE Rue du Colonel Lebel
- Rue du Commandant Beaufort
- Rue du Souterrain
- Reause Raymond Pellaumail
- Realise Rue du Bordage Marc
- Rue Stanislas-Biron
- Rue Marie-Joseph-Jacquard

RÉFECTION DES TROTTOIRS

EN COURS Rue Charles Peguy

- Rue Louis-Marie Grignion de Montfort
- Rue des Lilas

REALISE Rue Auguste Rodin

Realise Rue Michel de Montaigne

REALISE Allée Descartes (entre la rue Lully et la rue Descartes)

Rue Marie-Joseph Jacquard

MAINTENANCE DU RÉSEAU ET DU MOBILIER D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Rue de la Vendée
- Rue du Breloquet
- Rue Alexandre Manceau-Neau
- · Rua Jaan-Rantista Duhillo
- Rue Henri de la Rochejaqueleir
- Rue Bélébat

Suppression des points lumineux "polluants"

LORRAINE / LIBÉRATION

PROJET STRUCTURANT DE VOIRIE

Aménagements du quartier Favreau (voirie)

- Aménagements des abords de la Salle des Fêtes
- Rue de la Vendée : requalification d'entrée de ville et prise en compte du schéma deux roues



ALLÉES ET ABORDS SABLONNÉS

Place Dorohoï: réfection du rond-point en enrobé

- · Allées en émulsion près du plateau du boulevard de Coubertin
- Allées du Parc de Moine (en bas de la Salle des Fêtes)

AIRE DE JEUX

Quartier Favreau : 2 aires de jeux (dont une déjà réalisée)

Quartier Favreau : création d'un nouveau city park et d'une aire de street

- Parc de Moine : aire de street park (près des plateaux du boulevard de Coubertin)
- Place des Rosiers

FI COURS Place Mozart

PROJETS ESPACES VERTS

📷 Quartier Favreau/les Mauges : requalification urbaine

Place des Rosiers

FIN COURS Place Mozart

Stade Omnisports : diagnostic arrosage et drainage du terrain

MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

• Centre Social du Verger : construction d'un bâtiment d'animation

Complexe Sportif Demiannay : rénovation des vestiaires

Groupe scolaire Buffon : réfection de l'étanchéité de la couverture

Complexe sportif Laënnec : rénovation des vestiaires (football)



TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX (EAU ET ASSAINISSEMENT)

• Renouvellement des réseaux d'eaux usées/eaux pluviales/eaux potables :

REALISE Rue Auguste Decelle

- Rue Jean-Baptiste Dubillot
- Rue Louis-Marie Grignion de Montfort

REALISE Rue des Deux Ponts

• Renouvellement des réseaux d'eaux usées :

Boulevard de la Rontardière (de la place du Bicentenaire de 1793 à la place des

- Rue du Docteur Charles Coubard
- Boulevard Delhumeau Plessis (du Boulevard de la Victoire à la rue du Docteur
- Renouvellement des réseaux d'eaux pluviales et eau potable :

REALISE Rue de la Somme (Eau potable)

Rue de l'Yser, jusqu'à la ligne de chemin de fer (Eau potable)

- Renouvellement des réseaux d'eaux potables :

 - Rue Charles de Foucault
 - Rue du Docteur René Laënnec
 - Rue Alexis Carrel

 - Rue du Docteur Charles Coubard
- - Rue de la Vendée
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées/eaux pluviales :

EN COURS Quartier Favreau



MOBILITÉ DOUCE

Rue du Maréchal Lyautey : expérimentation d'un chaucidou REALISE Itinéraires conseillés pour les cyclistes dans la partie Est de Cholet Rue Henri de la Rochejaquelein (contre-sens cyclable)

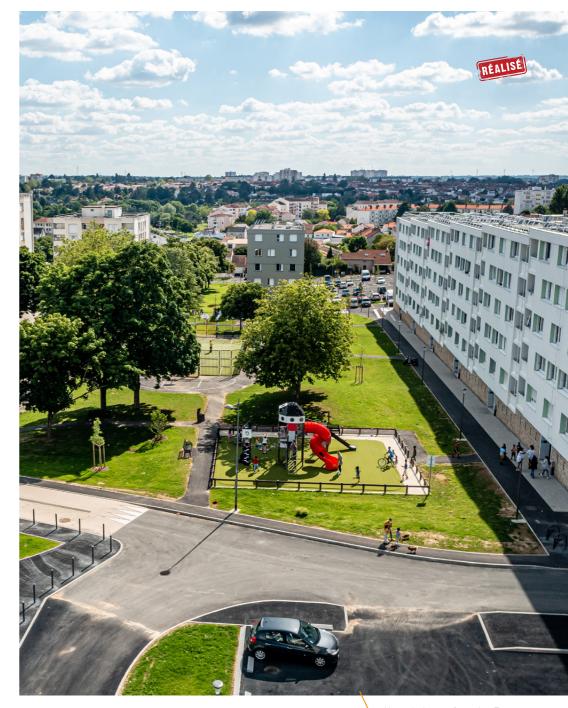
- Rue de la Vendée

COLONNES ENTERRÉES

REALISE Avenue des Câlins REALISE Rue de la Guillauminerie

- Quartier Favreau dont 12 :
- Secteur Laënnec

REALISE Secteur Les Mauges



Aires de jeux - Quartier Favreau

QUARTIER **VAL DE MOINE**





VAL DE MOINE



RÉFECTION DES VOIRIES

• Rue d'Italie

Rue du Carteron (Lecoq / Bordage Fontaine)

EN COURS Rue du Bordage Fontaine

Rue Auguste Renoir

Rue Claude Monet

• Rue des Guignardières

Rue Dominique Ingres (création d'un parking)

REALISE Square de Padoue

RÉFECTION DES TROTTOIRS

- Rue du Bocage
- Square de Côme
- Rue du Pavillon Grolleau
- Square Vincent Van Gogh
- Rue des Guignardières
- Square Léonard de Vinci

REALISE Rue de Soissons

REALISE Rue de Laon

Rue de Metz

• Rue de Tivoli

Square de Padoue

MAINTENANCE DU RÉSEAU ET DU MOBILIER D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

• Rue des Vosges

Rue Jacques Monod

REALISE Square Newton

REALISE Square Becquerel

Rue Mallarmé

REALISE Square Pierre Loti

Rue de Naples

REALISE Rue d'Épinal

• Rue de Vittel

REALISE Rue de Laon

REALISE Rue de Lunéville

REALISE Rue de Metz

Rue de Nancy





Parc du Menhir

ALLÉES ET ABORDS SABLONNÉS

- Quartier du Plessis
- Ribou (en bas du camping)

REALISE Quartier Verger/Bourie

• Tour de l'étang du Bois Régnier

AIRES DE JEUX

La Bruyère : jeux de " la grenouille " et aire sportive

REALISE Centre Social du Verger

EN COURS École La Bruyère

- Ribou : aire de jeux du port
- Bois d'Ouin
- École la Bourie
- Parc du Menhir : parcours santé

VAL DE MOINE

PROJETS ESPACES VERTS

• Boulevard Pierre Lecog (entre la rue du Bordage Fontaine et la rue Jean de La Bruyère) : plantation d'arbres

Jardin de La Bruyère : aménagement du site

- Avenue du Parc : reprofilage des noues
- Bois d'Ouin : diagnostic arrosage et drainage des terrains (4 terrains)



MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Groupe scolaire La Bourie : réfection des toitures et renforcement de l'isolation thermique

Cimetière de la Croix de Bault : rénovation de l'accueil et du mur

Groupe scolaire La Bourie : rénovation de deux salles de classe élémentaire

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX (EAU ET **ASSAINISSEMENT)**

- Renouvellement des réseaux d'eau potable :
 - VC8 depuis l'usine de Ribou jusqu'à l'autoroute
 - Secteur de la Bonnauderie (création d'un réservoir d'eau potable)
 - Rue Alphonse de Lamartine
 - Rue de Lorraine

REALISE Rue d'Italie



Aire de jeu de la Grenouille

MOBILITÉ DOUCE

Création d'une piste cyclable entre la place de Grand Champ et l'avenue du Lac avec un aménagement sécurisé du giratoire TEALISE Itinéraires conseillés pour les cyclistes dans la partie Est de

- Liaison cyclable RD20 (Grands Champs et Bois d'Ouin)
- Bordage Neuf

MEALISE Liaison piétonne de l'arrêt de bus jusqu'à la Bonnauderie

• Analyse et correction des traversées piétonnes Boulevards Lecoq/Delhumeau Plessis : création d'une piste REALISE bidirectionnelle

COLONNES ENTERRÉES

• Implantation de colonnes enterrées : REALISE Boulevard Lecoq: 4 colonnes



QUARTIER **CALVAIRE JEAN MONNET** CHOLETIÈRE TURBAUDIÈRES GIRARDIÈRE





CALVAIRE-JEAN MONNET-CHOLETIÈRE TURBAUDIÈRES GIRARDIÈRE



Quartier le Hameau de la ferme

RÉFECTION DES VOIRIES

- Rue de la Girardière
- Rue d'Arcole
- Rue Henri Robert
- Rue des Châtaigniers
- Rue des Saules
- Rue André le Nôtre
- Avenue Laurent Bonnevay
- Rue de la Mutualité

RÉFECTION DES TROTTOIRS

- Rue de la Girardière
- Rue des Châtaigniers
- Rue des Saules
- Rue François de la Rochefoucauld
- Avenue de la Choletière

REALISE Rue Louis Saint-Simon

Rue André le Nôtre

REALISE Rue des Merisiers

REALISE Square Voltaire Allée des Aigles

RÉFECTION DES VOIRIES ET TROTTOIRS

MENLISE Allée des Colibris

MEALISE Allée des Sarcelles

REALISE Allée des Flamants

Allée des Mouettes

REALISE Allée des Goëlands

REALISE Allée des Hirondelles

REALISE Allée des Pelicans

MAINTENANCE DU RÉSEAU ET DU **MOBILIER D'ECLAIRAGE PUBLIC**

MENUSE Avenue Marcel Prat

Rue de Saint-Christophe

- Rue des Merciers
- Rue des Puisatiers

Rue de Chambord

- Rue de Sainte-Cécile
- Rue des Artisans
- Square des Canuts
- Rue de la Maurandie
- Square d'Ussé
- Square de Cheverny
- Rue de Chenonceaux
- Square de Montsoreau
- Square de la Varenne
- Rue de Beaugency

Rue des Potiers

Liaison piétonne entre les rues des

Merisiers, des Châtaigniers et des Lauriers

Suppression des points lumineux 'polluants"

PROJETS STRUCTURANTS DE VOIRIE

• Résidence "Le Hameau de la Ferme" (trottoirs-éclairage-espaces verts)

AIRES DE JEUX



PROJET ESPACES VERTS

Parc de la Girardière – tranche 3

- Rond-point du Cormier
- Place de la Mutualité
- Diagnostic arrosage et drainage des terrains de la Girardière et Roland Genest [2 terrains]
- Parc de la Haie : modernisation
- Boulevard de Richelieu : suppression des érables sycomore et remplacement des massifs arbustifs



60 Livre blanc des quartiers et du cadre de vie I 2020 - 2026



Complexe sportif Joachim du Bellay

MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

 Station de traitement des Cinq Ponts : réfection du bardage bois existant et pose de parements aluminium sur les bâtiments de l'accueil et de traitement

Complexe sportif Joachim du Bellay : réfection de l'éclairage, du sol sportif de la salle multi sports, et des vestiaires

Immeuble Kennedy : création d'un ascenseur sur 2 niveaux pour garantir l'accessibilité aux personnes en situation de handicap

Groupe scolaire Les Turbaudières : réfection des sols et des peintures groupe scolaire Les Richardières : recouvrement des sols de 7 classes élémentaires

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX (EAU ET ASSAINISSEMENT)

- Renouvellement des réseaux d'eaux usées :
 - Rue Gustave Fouillaron (de la rue du Cormier jusqu'au square des Grandes Claies)
 - Rue Henri Robert (et le carrefour comprenant la rue Gustave Flauhert)
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées/eaux pluviales/eau potable :

Rue de la Mutualité de la rue de la Vendée à la rue Villebois Mareuil (Eau potable)

- Renouvellement des réseaux d'eau potable :
 - De la rue des Ruisseaux (Cormier/Clenet) au château d'eau des Landes (hors secteur urbain)





Station de traitement des Cinq Ponts

MOBILITÉ DOUCE

- Liaison Cormier
- Liaison entre l'Hôpital et la Polyclinique du Parc
- Liaison cyclable entre la Choletière, la future zone de Clenet et le Cormier
- Analyse et correction des traversées piétonnes

COLONNES ENTERRÉES

Quartier Jean Monnet

62 Livre blanc des quartiers et du cadre de vie | 2020 - 2026

PLAN PUY-SAINT-BONNET



COMMUNE ASSOCIÉE DU **PUY-SAINT-BONNET**





LE PUY-SAINT-BONNET

Rue Nationale





RÉFECTION DES VOIRIES

REALISE Parking de la salle d'activités

• Réaménagement de l'accès et du parking du cimetière

MAINTENANCE DU RÉSEAU ET **DU MOBILIER D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Suppression des points lumineux "polluants"

PROJETS STRUCTURANTS DE VOIRIE

- Rue de la Vendée : rond point d'accès au lotissement Bois Chantemerle
- Stade : réaménagement de l'accès et création d'un parking
- Amélioration du complexe sportif du Bois de la



PROJET ESPACES VERTS

Eco-pâturage aux abords de la salle conviviale

MAINTENANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

REALISE Centre Animation Enfance Bois de la Cure: reconstruction de la piscine et des vestiaires, construction neuve pour l'accueil de loisirs

- École de la Chevallerie : rénovation des menuiseries
- Salle polyvalente : réhabilitation de la scène et des coulisses du théâtre

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX (EAU ET ASSAINISSEMENT)

- Renouvellement des réseaux d'eau potable :
 - Rue Notre-Dame, RD 157, VC de la Combe/Richardière
 - RD572 route de Cholet depuis la ZA du Chêne Rond au château des Landes (hors secteur urbain)

EN COURS Rue de la Promenade

EN COURS Rue de la Vendée

EN COURS Rue de l'Égalité

EN COURS Liaison Fortinière

- VC7 route de Loublande : création d'un réservoir d'eau potable
- Rucette : création de nouveaux forages
- Renouvellement des eaux usées et pluviales :
 - Rue de la Vendée
 - Rue de Bocage

MOBILITÉ DOUCE

- Analyse et correction des traversées piétonnes
- Aménagement du chemin pédestre du lieu-dit "La Planche"



Enfance Bois de la Cure



courriel: contactville@choletagglomeration.fr

→ Hôtel d'Agglomération 02 44 09 25 00

courriel: contactagglo@choletagglomeration.fr

L'Hôtel de Ville/Hôtel d'Agglomération est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Le samedi, le service État Civil de Cholet vous accueille de 9h à 12h, ouverture du service le mardi à 10h.

- Cabinet du Maire 02 72 77 22 00 cabinetdumaire@choletagglomeration.fr
- Secrétariat des Élus 02 72 77 21 00 elus@choletagglomeration.fr
- Direction Générale 02 44 09 25 07
- Direction de la Communication 02 72 77 20 10
- Direction des Relations Extérieures 02 44 09 25 80
- Direction des Ressources Humaines 02 72 77 20 50
- Direction des Finances 02 72 77 20 40
- Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques 02 44 09 26 90
- Direction des Ressources Numériques 02 72 77 20 20
- Direction de l'Accueil et Protection des Populations 02 72 77 20 30
- Direction de la Culture 02 72 77 20 60
- Direction de l'Éducation 02 72 77 20 70
- Direction de l'Aménagement 02 72 77 20 80
- Direction du Développement Économique 02 44 09 26 30
- Direction de l'Environnement 02 44 09 25 40
- Direction de la Voirie et des Espaces Publics 02 72 77 20 90
- Direction des Bâtiments 02 72 77 21 70
- Direction des Parcs, Jardin et du Paysage 02 72 77 21 10
- Direction du Centre Technique Municipal 02 72 77 21 20



→ CCAS - Direction de la Famille, Petite Enfance et Cohésion Sociale

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 Fermé au public le lundi matin

- Petite enfance 02 72 77 24 10
- Service solidarité/insertion 02 72 77 24 30

→ Point Info Famille

Du lundi au vendredi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 17h30 Fermé au public le lundi matin 02 72 77 22 10

→ CIAS - Direction de l'Action Gérontologique

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

- Accueil Adomi Facil 02 72 77 22 80
- Etablissement d'accueil 02 72 77 23 30

→ Transports

- Choletbus Transports Publics du Choletais 02 41 62 65 65
- Service de Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) 02 41 49 02 80
- Espace Mobilité Durable 02 41 49 47 58

→ Pratique

· Déchèteries de la Blanchardière et du Cormier

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h Dimanche de 9h30 à 12h

→ Service Gestion des Déchets 02 44 09 25 60 ou 0 800 97 49 49 (numéro vert)

→ Renseignements Livre Blanc

 Service Actions de Quartiers Actions Commerciales et Artisanat 02 72 77 22 04 courriel: actionsdequartier@choletagglomeration.fr

